

COURDIMANCHE

n°48
janvier
février
mars
2016

www.ville-courdimanche.fr

facebook.com/courdimanche twitter.com/comcourdimanche pinterest.com/courdimanche

infos



Des habitants, des actions et un budget au service d'un projet

Soupe
des poilus

Les temps forts à Courdimanche...



24 heures de l'art

CULTURE

Pour la 5e édition des 24 heures de l'art, 27 artistes ont à nouveau investi la Ferme Cavan, comme étant le carrefour entre les artistes et les publics. Malgré le contexte difficile, l'événement a su fédérer, rassembler les publics qui ont fait le choix de venir nombreux à la rencontre des artistes pluridisciplinaires et ont démontré toute la place de la Culture à Courdimanche.



La COP 21 à Courdimanche!

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 28 novembre, à quelques jours de la cop 21, les enfants de l'école de la Louvière ont planté un magnifique magnolia. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un projet pédagogique autour de la protection de l'environnement mené par l'équipe enseignante. Les élèves ont terminé leur plantation en chanson sur le thème du développement durable. Une belle sensibilisation à la protection de notre planète.



40 ans du planning familial

DROIT DES FEMMES

La soirée débat proposée par la Ville pour célébrer les 40 ans du planning familial et l'installation d'une antenne à la tour bleue de Cergy a réuni beaucoup de participants. Sensibles à la place des femmes aujourd'hui dans notre société 40 ans après l'adoption de la loi Veil, les citoyennes et citoyens présents ont mené le débat à partir de la question : Qu'est-ce qu'elles veulent encore ?



Jazz au fil de l'Oise

MUSIQUE

Malted Milk, groupe nantais spécialiste de la fusion blues, soul, a réuni autour de lui près de 250 personnes au foyer rural. Salle comble donc pour le festival Jazz au Fil de l'Oise, qui nous confie avoir vécu le concert le plus festif de cette édition à Courdimanche.

Le public a créé une ambiance magique jusqu'à finir le concert debout pour accompagner les musiciens ! Bravo !



Animations de Noël

FESTIVITÉS

Grand succès pour les animations de Noël au Centre commercial de la Louvière. Les danseurs, chanteurs, conteuse, artisans et autres acrobates ont réussi à recréer - en avance pour l'occasion - la vraie magie de Noël.

Vous avez été nombreux à vous mobiliser en faveur du téléthon, les recettes de la vente de boissons chaudes et des billets de tombola se sont élevées à 464 euros ! Merci à tous !



Comémoration du 11 novembre

DEVOIR DE MÉMOIRE

Le devoir de mémoire a pris tout son sens lors de cette commémoration. La soupe des poilus avait été préparée avec des élèves de l'école A. Parrain lors des NAP. La Marseillaise a été chantée par la chorale du collège Sainte Apolline accompagnée par des élèves de la chorale du conservatoire et dirigée par M. Balmossiere, professeur de musique. Enfin, les élèves de CM2 de Mme Richet de l'école de la Louvière ont lu des lettres de poilus. La fanfare du SDIS 95 a participé à cette cérémonie qui a accueilli bon nombre de participants !

n° 48
janvier-février-mars 2016

Sommaire

4 Actualités

LES ÉLECTIONS RÉGIONALES

- COURDIMANCHE UNE VILLE CONNECTÉE

6 L'événement

MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET

- UNE OPTIMISATION DES ÉQUIPEMENTS

9 Vivre en ville

CONSEIL MUNICIPAL

- CAROLINE DONNADIEU
- KENZA MELLUL CHAMPIONNE DE GOLF À 16 ANS
- UN BROUETTE ÉLECTRIQUE POUR UN AMOUREUX DE LA TERRE
- L'AUTOPARTAGE POUR TOUS

12 Vie publique

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

- LUMIÈRES D'HIVER
- AU CONSEIL MUNICIPAL

13 Gestes utiles

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES ÉCOLES

- TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ORDURE MÉNAGÈRE
- LE CARNET
- PHARMACIES DE GARDE

15 Expression(s) politique(s)

Edito

À VOTRE ÉCOUTE



Madame, Monsieur,

mes chers concitoyens

En cette fin d'année, le conseil municipal et l'ensemble des agents de la ville s'associent pour vous présenter leurs meilleurs vœux. Que 2016 vous apporte ainsi qu'à vos proches santé, bonheur et réussite et nous fasse oublier cette terrible année 2015. Heureusement, mobilisations citoyennes et élans de générosité ont permis de surmonter les épreuves et de conserver la cohésion nationale, même si le danger du repli sur soi reste omniprésent dans notre société.

La démocratie active

Les Courdimanchois se sont fortement mobilisés les 6 et 13 décembre, et je m'en félicite, signe que nos concitoyens s'intéressent et s'impliquent dans la vie publique. Même si les franciliens ont fait le choix respectable de l'alternance, à Courdimanche une large majorité s'est exprimée en faveur de la liste de rassemblement et de progrès rassemblée autour de Claude Bartolone à laquelle je participais. Ce témoignage de confiance et de soutien m'encourage à poursuivre mon action au service des habitants. Réélue au Conseil Régional, je siégerai dorénavant au sein de la minorité. Pour autant, je défendrai au mieux l'intérêt de notre ville comme je le fais depuis 2010, afin d'obtenir des investissements à la hauteur de nos ambitions. Je veillerai aussi à ce que les engagements pris soient tenus, à l'heure où la France a besoin de se rassembler.

Toujours à votre écoute

A Courdimanche, nous avons l'énergie et l'imagination pour penser la ville de demain. Depuis plus d'un an, l'outil numérique est mis au service d'un projet de ville, comme il l'est déjà bien souvent au service de notre vie quotidienne. Je serai heureuse d'inaugurer avec vous les deux bornes interactives installées désormais à l'Hôtel de Ville et à la Melc les 9 et 16 janvier prochains. Un espace citoyen y sera consacré et permettra de recueillir votre avis. Une nouvelle façon de dialoguer, de vous donner la parole et de prendre part aux différentes décisions publiques. C'est en cultivant cette proximité et cette confiance que nous maintiendrons un environnement propice au bien vivre ensemble. C'est aussi cela la démocratie active.

Maintenir votre pouvoir d'achat

J'ai souhaité poursuivre notre travail entamé depuis le début du mandat sur la préservation du pouvoir d'achat des habitants en préparant de nouveaux dispositifs. Ainsi nous reviendrons vers les Courdimanchois intéressés pour proposer une offre de complémentaire santé afin de faciliter l'accès aux soins de tous, en particulier des personnes les plus fragiles, comme certains de nos seniors ou encore les familles monoparentales.

Pour autant les contraintes budgétaires demeurent très fortes sur nos finances, car l'Etat maintient sa politique affirmée de réduction des déficits publics. L'heure est venue de « faire autant avec moins » comme disent nombre de mes collègues maires. Toutes les pistes d'optimisation seront étudiées, de la rationalisation des usages de nos équipements ou de nos services au regroupement des moyens. C'est l'enjeu de cette préparation budgétaire qui s'ouvre et dont témoigne ce numéro de notre magazine. Mais les choix qui devront être faits le seront toujours avec le souci de préserver le projet du bien vivre ensemble que je porte avec mon équipe depuis son élection et celui de toujours informer les habitants sur les enjeux des décisions à prendre.

Recevez mes très chers concitoyens, je vous envoie les plus sincères vœux pour cette nouvelle année.

Elvira Jaouën

Maire de Courdimanche,
Vice-Présidente de la

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise,
Conseillère régionale d'Île-de-France

COURDIMANCHE infos est édité par la ville de Courdimanche, 4 fois par an. Il est distribué gratuitement en boîtes aux lettres et disponible dans les lieux publics.

Directrice de la publication : Elvira Jaouën

Rédaction : Camille Brandamir, mise en page : François Lefebvre

Photographies : photothèque municipale, images libres de droit

Création graphique : Florence Larbey

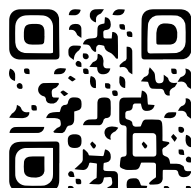
Pour contacter la rédaction :

T. 01 34 46 72 00 - F. 01 34 46 72 07

courriel : communication@ville-courdimanche.fr

Imprimé sur papier 100% recyclé par Imprimerie Chauveau

Dépôt légal à parution



Sommaire



COURDIMANCHE
infos

Élections régionales 2015

CITOYENNETÉ

Actualités

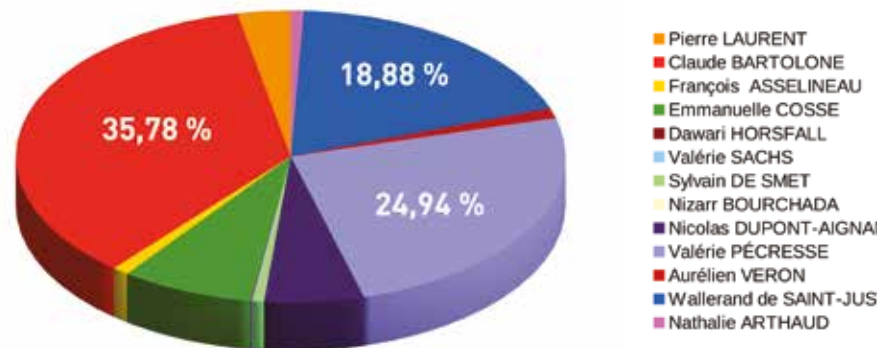
4

COURDIMANCHE
infos

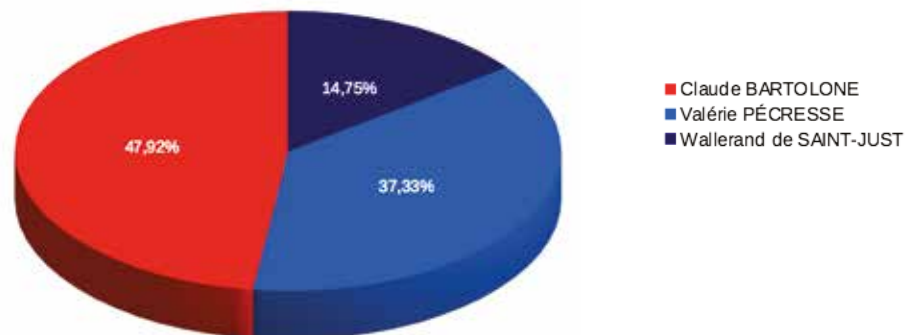
Résultat des élections à Courdimanche par bureau de vote



Dimanche 6 décembre - premier tour



Dimanche 13 décembre - deuxième tour



Quelles compétences pour ma Région ?

A l'issue du deuxième tour, Elvira Jaouën a été réélue dimanche 13 décembre 2015 conseillère régionale d'Île-de-France. Comme elle s'y est engagée, elle continuera à porter la parole des Courdimanchois, des Cergyptains et plus largement celles des Valdoisiens. Le conseil régional est composé de 209 conseillers élus au suffrage universel direct pour une durée de 6 ans.

À Courdimanche, les subventions demandées par la Ville et accordées par la Région depuis 2008 ont déjà permis la réhabilitation de la ferme Cavan, la création des jardins familiaux et du Centre Technique Municipal ou encore l'extension de l'école A. Parrain. La culture, l'éducation, l'environnement, autant de secteurs qui sont directement impactés par l'engagement de la Région.

Entre 2008 et 2014, la Ville a perçu pour ces opérations 1 348 000 euros de subvention. Les projets futurs de création du terrain de football, et de la maison de la petite enfance et de restructuration du foyer rural pourraient être financés par la Région à hauteur de 815 000 euros.

La Région, actrice du quotidien

Ces nouvelles compétences viennent compléter les actions que la Région mène depuis de nombreuses années en direction des habitants. Le Pass Navigo est un exemple très concret d'amélioration de l'offre de transport pour les franciliens. Quotidiennement, la Région intervient également dans les lycées dont elle gère les aménagements et les équipements.

De nouvelles compétences pour la Région

La loi portant la nouvelle organisation territoriale de la République, loi NOTRe du 7 août 2015, a renforcé les compétences exercées par les régions, dont notamment :

- La définition des orientations en matière de développement économique. Pour ce faire, elle élabore un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation ;
- L'aménagement du territoire, par l'élaboration d'un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires ;
- Le plan régional de prévention et de gestion des déchets ;
- La gestion des services non urbains de transport, réguliers ou à la demande.

Courdimanche une ville connectée à ses habitants

NUMERIQUE

Les 9 et 16 janvier, les nouvelles bornes interactives de la Ville seront inaugurées à l'Hôtel de Ville et à la Maison de l'Éducation, des Loisirs et de la Culture.

Enjeu majeur pour la municipalité, l'accès au numérique pour tous devient une réalité à Courdimanche. Les bornes numériques permettront à chacun de pouvoir consulter et bénéficier des services en ligne de la Ville (démarches administratives, paiements en ligne...) et de se connecter plus largement à internet.

Ces acquisitions s'inscrivent dans le projet de ville numérique et font suite, notamment, à l'équipement en tableaux numériques et classes mobiles des écoles de la Commune et au lancement des pages officielles de Courdimanche sur les réseaux sociaux.

Le numérique au service de la démocratie

Les élus ont souhaité associer directement les habitants aux décisions qui les concernent.

L'objectif est de donner la parole aux administrés, de créer un espace d'expression autour de sujets en lien avec le développement, les projets et les actions de la Commune.

Véritable outil de démocratie participative, le numérique permet à chacun, quels que soient ses contraintes et son mode de vie, de participer encore davantage à la vie locale. Lorsque l'on s'investit, il est essentiel de pouvoir mesurer, visuali-

ser l'impact de cette participation citoyenne. C'est pourquoi un suivi particulier sera mis en place, dont une communication régulière des résultats des consultations, pour faire vivre durablement cet espace de parole.

Les bornes interactives situées à l'Hôtel de Ville et à la Maison de l'Éducation, de la Culture et des Loisirs seront inaugurées à l'occasion des galettes citoyennes, respectivement les 9 et 16 janvier prochains à 15h.

Vous pouvez confirmer votre présence par mail à l'adresse e.fromentin@ville-courdimanche.fr ou par téléphone au 01 34 46 72 00



Des parents d'élèves élus

ÉDUCATION

Les 32 nouveaux représentants de parents d'élèves élus le 10 octobre 2015 sont rencontrés à l'occasion d'une réunion de présentation organisée par la Ville en octobre dernier.

Ce temps d'échange et d'information permet aux parents de mieux appréhender les compétences et le rôle de la Commune dans l'organisation des temps scolaires et périscolaires. Les représentants des parents sont invités à siéger lors des conseils d'école et des conseils des centres de loisirs associés à l'école (CLAE). La Ville a souhaité qu'ils participent également à un repas dans chaque école de manière à découvrir le fonctionnement de la restauration scolaire et à une session des nouvelles acti-

ités périscolaires (NAP) qui ont lieu dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Répartition des représentants de parents d'élèves :

- 4 représentants de parents d'élèves de l'école des Croizettes maternelle
- 9 représentants de parents d'élèves de l'école des Croizettes élémentaire
- 13 représentants de parents d'élèves du groupe scolaire de la Louvière
- 6 représentants de parents d'élèves du groupe scolaire André parrain

Retrouvez la liste des représentants de parents d'élèves dans les tableaux d'affichage des écoles et groupes scolaires de la Ville.



Zoom sur

Lancement du nouveau site internet de la Ville



Plus intuitif, plus riche d'informations, plus proche de vous, voilà comment a été envisagé et créé le nouveau site internet.

À l'occasion de l'arrivée des bornes interactives, le site www.ville-courdimanche.fr, a été entièrement repensé. Il vous sera dévoilé les 9 et 16 janvier lors des inaugurations des bornes interactives à l'Hôtel de Ville et à la Maison de l'Éducation, des Loisirs et de la Culture.

Les recherches seront simplifiées grâce à des onglets accessibles directement depuis la page d'accueil. Vous pourrez poursuivre votre visite en cliquant sur des sujets en lien avec votre recherche initiale.

Ce nouveau site accueillera, dans le courant du premier semestre 2016, le portail famille. Cet espace dédié aux usagers permettra de connaître les modalités d'accès à l'ensemble des prestations périscolaires, de consulter et de régler les factures des différents services, accueils de loisirs et petite enfance. Il permettra également de vérifier et modifier vos coordonnées, et d'éditer votre relevé annuel de situation en vue de votre déclaration d'impôt.

Actualités



COURDIMANCHE
infos

Des habitants, des actions et un budget au service d'un projet



2016 en avant marche !

Dans un contexte budgétaire difficile notamment lié à la baisse de la dotation globale de fonctionnement versée aux collectivités par l'Etat, la Municipalité doit ajuster ses politiques publiques et le fait en continuant à construire le budget communal autour et au service du projet de Ville. Dans ce cadre, elle est engagée depuis plusieurs années dans un processus de mutualisation des ressources. Œuvrer à la réduction des coûts, en proposant toujours aux habitants des services efficaces et de qualité au plus près de leurs besoins et attentes, voilà l'objectif que s'est fixé la Municipalité.

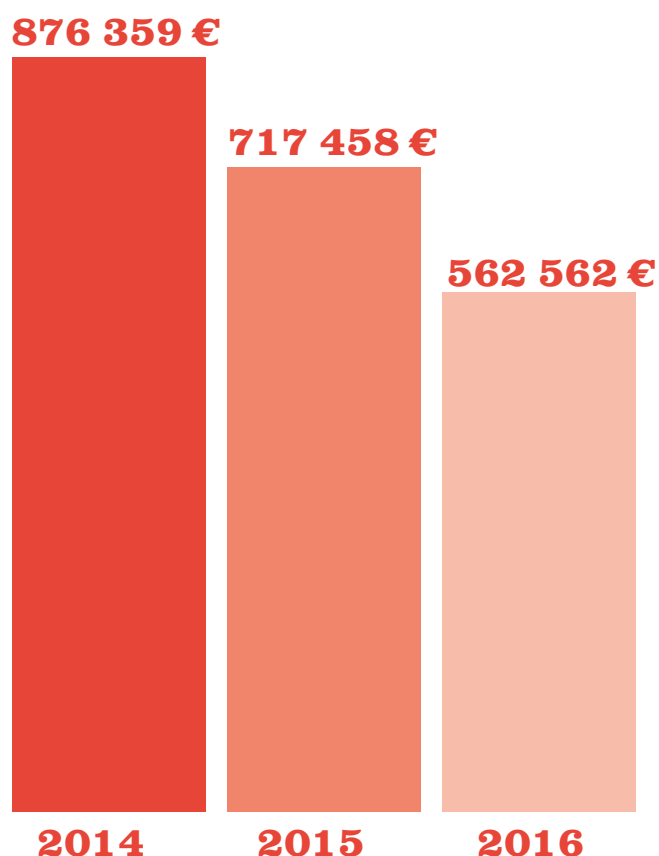
Pour assurer une meilleure gestion des finances communales, la Municipalité a décidé de ne pas recourir à l'emprunt et s'est installée depuis 2008 dans une politique de désendettement. Ce qui permet de réduire chaque année considérablement les intérêts remboursés et d'alléger ainsi les dépenses du budget de fonctionnement. Pour autant, les investissements sont essentiels au bon développement de la Ville. D'où les projets d'équipements en 2015, dont les terrains de tennis extérieurs, financés, entre autres, par la vente d'une partie du patrimoine dormant appartenant à la Commune.

Priorité à la réussite éducative et à l'apprentissage par la citoyenneté

« Chacun, élu en premier lieu, habitant, association, doit apporter sa contribution à l'effort général »...

Avec un budget annuel de 80 euros par enfant pour les projets, le matériel scolaire et la journée de l'enfant, la Ville souhaite que chaque enfant puisse s'épanouir à l'école et bénéficier d'un apprentissage dans les meilleures conditions possibles. Depuis septembre 2013 et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, afin de ne pas faire supporter le poids de cette réforme nécessaire sur le budget des familles souvent serré, les nouvelles activités péri-éducatives (NAP) sont à la charge de la Commune. En 2015, la Municipalité a investi 44 000 euros pour la réussite des ateliers proposés dans le cadre des NAP. Ces temps de découverte, d'expérience, entièrement gratuits pour les familles, évoluent régulièrement pour être au plus

Dotations de l'état en 2014 et 2015 et prévision pour 2016 (Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation de Solidarité Rurale)



près des besoins de tous les enfants : Ils ont ainsi accès à des activités souvent inexplorées et s'ouvrent à d'autres cultures. L'éducation a un rôle majeur à jouer dans le développement des adultes en devenir que sont aujourd'hui nos enfants. Elle contribue à la construction d'un socle de connaissances et d'expériences solide, essentiel à leur développement.

Vers une optimisation des équipements

Ne répondant plus aux exigences qualitatives d'accueil que souhaite garantir la Municipalité aux habitants, le multi-accueil, tel qu'il existait rue du Maréchal Leclerc, a été fermé. En effet, les coûts de fonctionnement du bâtiment ne permettaient plus d'optimiser sa capacité d'accueil.

Les élus ont alors souhaité mener une réflexion plus globale autour des équipements et des accueils liés à la petite enfance et elle s'est traduite par la volonté de proposer aux Courdimanchois un véritable espace qui lui soit entièrement dédié.

Cette Maison de la petite enfance regroupera à la fois les parents et enfants usagers de la crèche collective, des crèches familiales, le lieu d'accueil enfants/parents et le relais assistantes maternelles.

5 places supplémentaires en crèche seront proposées aux Courdimanchois dans ce nouvel équipement.

Ce lieu unique dans lequel tous les services en lien avec la petite enfance cohabiteront s'inscrit dans une politique de la ville volontariste en faveur des plus jeunes qui représentent l'avenir de Courdimanche. Des financements croisés de la Communauté d'agglomération, du Département et de la Région participeront à la réalisation de ce nouvel équipement dont les travaux débuteront en 2017.

L'exemplarité dans l'effort

Cette année, comme l'an dernier, le ton est donné : il n'y aura pas de cérémonie institutionnelle des vœux. Chacun, élu en premier lieu, habitant, association, doit apporter sa contribution à l'effort général pour garantir le maintien d'une politique de la Ville durable.

Néanmoins, démarrer l'année collectivement, se retrouver, discuter est essentiel. Aussi le Conseil municipal invite-t-il les habitants et les acteurs locaux à participer aux traditionnelles galettes citoyennes qui auront lieu les 9 et 16 janvier prochains. **A ces occasions les bornes interactives situées à l'Hôtel de Ville et à la Maison de l'Education, des Loisirs et de la Culture seront inaugurées.**

La culture qui anime, qui questionne, qui divertit...

A Courdimanche, la culture fait partie intégrante de la vie des habitants. La ville s'est questionnée sur la politique culturelle du territoire et a fait le choix de recentrer son offre autour des temps forts identifiés : Les 24 heures de l'Art, la journée de l'enfant, la fête de la musique, les animations de Noël, le carnaval... Tous ces événements ont été pensés, montés pour partager du temps en famille, entre amis, voisins. Créer du lien en se cultivant est l'objectif premier de la Municipalité. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, la Municipalité a choisi de proposer une programmation grand public en lien avec le projet de Ville et qui porte des valeurs telles que la mixité intergénérationnelle, le lien social entre habitants et la protection durable du territoire.

Maintenir la fiscalité, maintenir le pouvoir d'achat

Dans le cadre des actions locales menées en faveur du pouvoir d'achat des Courdimanchois, la Municipalité souhaite conserver le niveau actuel d'imposition, qu'elle pratique depuis 2008. Le taux de la taxe d'habitation, 11,20 %, est un des plus bas dans le Val d'Oise comparativement aux villes de même taille.

Pour continuer à assurer une bonne gestion des finances de la Commune, les efforts doivent être répartis et portés équitablement. C'est la raison pour laquelle chaque élu, dans sa délégation, aidé par les services, optimise les actions et les dépenses pour conserver et améliorer le quotidien des habitants.

Que ce soit les services et compétences transférés à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise ou les achats groupés proposés aux Courdimanchois (bois de chauffe, fournitures scolaires, mutuelle), le principe de mutualisation permet à chacun d'augmenter son pouvoir d'achat et de trouver des respirations dans son budget.

QUESTIONS À ELVIRA JAOUËN, MAIRE DE LA VILLE



Les collectivités locales doivent contribuer au redressement des comptes de l'Etat, cela se traduit par une baisse des crédits alloués, comment envisagez-vous la santé financière de la Ville d'ici à 2020 ?

Elvira Jaouën : Chacun doit contribuer à l'effort général pour redresser la situation de la France. Les Collectivités ont, elles aussi, une responsabilité à tenir. À Courdimanche, nous avons fait le choix de ne pas faire supporter le coût de cette baisse des dotations aux habitants en n'augmentant pas les impôts locaux cette année encore. Rappelons que les taux d'imposition sont les mêmes depuis 2008.

Cependant si nous souhaitons conserver le même niveau de service public dans tous les secteurs, et c'est le cas, il faut avoir une vision à moyen et long terme des finances. La préparation budgétaire annuelle nous permet de faire des prospectives sur les exercices suivants, d'anticiper la baisse de nos recettes et ainsi de chercher des solutions.

Quelles mesures prenez-vous pour conserver un budget équilibré ?

Elvira Jaouën : Dans ce dossier, vous retrouverez un certain nombre de mesures concrètes qui nous permettent d'absorber la baisse des dotations et d'équilibrer davantage la situation budgétaire et plus important encore de la préserver. Nous n'avons pas recours à l'emprunt de manière à pouvoir réduire le taux d'endettement de la Ville et ainsi réduire les sommes dédiées au paiement des intérêts. Nous préférons que la trésorerie disponible profite aux Courdimanchois. Autre exemple, nous avons mutualiser les accueils des équipements publics pour une meilleure efficacité auprès des publics et du travail des agents.

Pour que la baisse des dotations ne freine pas le développement de notre Ville, il est essentiel d'envisager les investissements à long terme, de les prioriser et de multiplier les sources de financement, en s'appuyant notamment sur l'attribution des subventions. Nous envisageons assez sereinement cette mutation des finances publiques car nous l'avons anticiper et continuons de gérer la Ville à la fois de manière très transparente et raisonnée. Il ne faut pas oublier que chaque denier est un denier public et doit être traçable et utiliser intelligemment pour le bien vivre de tous.

11, 20 % : Le taux lié à la taxe d'habitation voté par le conseil municipal est inchangé depuis 2008

QUESTIONS À PASCAL CRAFFK



1^{er} adjoint délégué aux
énergies citoyennes

Comment envisagez-vous le rôle des associations aujourd'hui et dans les années à venir ?

Pascal Craffk : Les associations et ceux qui les font vivre ont un rôle majeur à jouer dans la vie de la cité. Porteuse de projets, d'éducation populaire, elles sont le reflet de la vie culturelle, sociale et sportive d'une ville. La Mairie à elle seule ne peut pas être à l'initiative de toutes les actions en direction des habitants, et l'institution ne peut pas se substituer aux initiatives locales, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Il est impossible d'envisager notre Commune sans sa vie associative. C'est pourquoi la Municipalité aide ces viviers de créations à se développer à travers des subventions bien sûr mais pas uniquement. Le prêt de salles, de matériels, la mise à disposition de personnel communal pour la conduite de projet ou encore le montage des événements sont aussi des moyens mis en œuvre par la Municipalité pour contribuer à la réussite des actions des associations.

Comment créez-vous une dynamique de groupe avec les associations ?

Pascal Craffk : La conférence associative du 1^{er} décembre dernier, qui a réuni les associations courdimanchoises, a été un temps d'échange et de discussions autour du projet qui les unit à la Ville. Il est essentiel qu'elles se rencontrent, discutent de leurs expériences et portent ensemble des projets communs.

Je souhaite que nous développions toujours les énergies citoyennes en faveur de tous les publics car, effectivement, le rôle des associations est aussi de valoriser la différence, la découverte des cultures et de favoriser l'entraide et le lien social.

La vie associative à Courdimanche

Une ville qui vit ses énergies

SERVICE PUBLIC

La ville de Courdimanche mène une politique de développement et d'accompagnement des associations pour permettre à tous les Courdimanchois de porter leurs projets, d'accéder à la culture, aux loisirs, et de lutter contre l'isolement en créant du lien entre les habitants.

2015, une saison créative

En 2015, la Ville a compté sur son territoire plus d'une soixantaine d'associations et a alloué des subventions de fonctionnement à 30 d'entre elles. En parallèle, la municipalité a fait le choix de mettre des équipements communaux gracieusement à disposition de l'ensemble de la communauté associative. Ce ne sont pas moins de 500 heures hebdomadaires d'occupation des salles, terrains de sport, gymnase, préau, qui ont été dédiées aux associations et à leurs activités. Le développement des projets associatifs demande la mobilisation de moyens financiers et de matériels mais également de moyens humains. Au quotidien, un agent référent accueille, oriente et accompagne les associations et des agents techniques les aident régulièrement dans la mise en place des actions et des mises à disposition de salles.

Les loisirs en marche avec les coupons

Pour permettre aux Courdimanchois de bénéficier des offres de loisirs conséquentes et de qualité proposées par les associations, la Commune a délivré cette année aux habitants une quarantaine de coupons d'une valeur de 45 € dans le cadre du dispositif d'aide aux loisirs.

Les sports à l'honneur

Les grands investissements ont permis la réalisation de terrains de tennis extérieurs à hauteur de 185 000 € et le changement de l'éclairage du terrain de football pour un coût de 5000 €. Des équipements neufs et rénovés qui permettront une utilisation optimale par les associations et, plus largement, par tous les Courdimanchois.

Des subventions et aides maintenues en 2016

En 2016, malgré un contexte budgétaire difficile lié en grande partie à la baisse de la dotation globale de fonctionnement allouée aux collectivités, la Municipalité fait le choix de maintenir le montant des subventions allouées en 2015 aux associations. La Ville souhaite ainsi continuer à valoriser la richesse de la vie associative pour développer les pratiques culturelles, artistiques, sportives et de loisirs car elles sont essentielles au bien vivre ensemble. Ce sont 88 000 € qui seront versés et les mises à disposition de matériels, des structures communales et des personnels seront maintenues.

Concertation et subvention

Au premier trimestre 2016, pour rendre plus lisible la politique liée aux subventions des associations et toujours dans le cadre de sa démarche de démocratie participative, un groupe de travail composé de représentants associatifs volontaires sera constitué pour réfléchir ensemble aux critères d'attribution.

Entretien des équipements et prospection

La Municipalité met l'accent sur l'entretien des équipements communaux. Entretien c'est non seulement assurer le meilleur usage possible des lieux en toute sécurité mais également protéger le patrimoine de la Commune et diminuer les frais onéreux de rénovation à long terme. C'est pourquoi la réfection du sol du gymnase est planifiée à l'été 2016.

En septembre 2016, les études sur le projet de construction d'un second terrain de football seront lancées; Elles permettront de déterminer très précisément les besoins et attentes liés à ce nouvel équipement ainsi que les possibilités de financement qui s'offrent à la Ville.

LES ASSOCIATIONS EN QUELQUES CHIFFRES

60 : le nombre d'associations sur le territoire de la Ville

3000 : le nombre de courdimanchois inscrits dans une association

30 : le nombre d'associations courdimanchoises subventionnées

88 000 € : le montant total des subventions allouées aux associations.

500 : le nombre d'heures attribuées par semaine aux associations dans le cadre de la mise à disposition des équipements communaux (salles de la MELC, gymnase, préau, foyer rural, terrain de tennis...)



Un Conseil municipal toujours plus proche de ses habitants

SERVICE PUBLIC

Suite au départ d'Anne Claire le Bolloch, un nouveau conseiller municipal a été élu. De nouvelles délégations ont été réparties au sein d'une équipe toujours très motivée au service des Courdimanchois

De nouveaux défis pour cette équipe municipale pour continuer de faire de Courdimanche une ville qui cultive ses énergies et sa belle qualité de vie.



Isabelle Thenon. Adjointe déléguée au lien intergénérationnel et à la petite enfance

Isabelle Thenon aura désormais en charge le secteur de la Petite Enfance. Un nouveau challenge à relever pour cette Adjointe, puisqu'elle aura à mener la création d'une Maison de la Petite Enfance. Elle gardera toutefois la délégation du lien intergénérationnel, un secteur qu'elle affectionne particulièrement, de par ses relations privilégiées avec les seniors de la Ville.

Maryem Bouslam. Conseillère municipale déléguée à la qualité de l'habitat



Benjamine du Conseil municipal, Maryem Bouslam devient conseillère déléguée à la qualité de l'habitat. Elle aura pour mission, entre autres, le suivi des relations avec les bailleurs.



Anne-Claire Le Bolloch. Ancienne adjointe déléguée à la préparation de l'avenir et à la petite enfance

Anne-Claire Le Bolloch a quitté ses fonctions d'élue il y a quelques semaines pour rejoindre sa famille à Metz et commencer une nouvelle aventure professionnelle. Anne-Claire s'est beaucoup investie et a largement contribué à la réflexion menée autour du projet éducatif proposé à Courdimanche, notamment concernant le secteur de la petite-enfance. L'ensemble du Conseil municipal la remercie chaleureusement pour son engagement et son action. et lui souhaite une belle vie à l'est.



Amar Haddou nouveau conseiller municipal



Sandra Popieluch N'Guyen. Adjointe déléguée à l'urbanisme

Sandra Popieluch N'Guyen a été nommée adjointe déléguée à l'urbanisme lors d'un vote au conseil municipal du 16 décembre dernier. Une nouvelle expérience qui ravit cette fonctionnaire d'Etat puisqu'elle connaît bien ce secteur, ayant exercé au Ministère de l'équipement à partir de 1991. Des projets comme la ZAC du Bois d'Aton l'attendent déjà, un chantier dont les travaux de la première tranche vont démarrer début février.

Amar Haddou a intégré la majorité municipale le 16 décembre. Courdimanchois depuis 2005, il connaît bien la vie publique puisqu'il était déjà conseiller municipal de 2008 à 2014, en charge des cérémonies commémoratives. Déjà très impliqué dans la vie locale, ce jeune retraité de la chambre de commerce de Paris et ancien cadre de l'éducation nationale, est très actif dans le milieu associatif. Il est le cofondateur de Vivre ensemble, le comité interreligieux de Cergy-Pontoise. C'est aussi un ancien sportif ceinture noire de Judo. Marié, père de 5 enfants et grand-père de 7 petits enfants, il a su garder toute sa tribu autour de lui, une famille très attachée à la Ville.

La pépinière d'artistes s'agrandit ! Caroline Donnadiou, une brodeuse à la ferme Cavan

CULTURE



Caroline Donnadiou a participé pour la première fois aux 24 heures de l'Art en novembre dernier. Cette artiste brodeuse, designer textile, a rejoint en juillet les multiples talents déjà installés à la ferme Cavan, carrefour des arts et des cultures.

Nouvelle artiste, nouvelle discipline pour ce projet de synergie des arts au sens le plus large du terme

Avant d'être brodeuse, Caroline a été pendant 15 ans styliste de mode. Rattrapée par son désir de création, elle décide de changer de vie et de se former à l'art de la broderie en intégrant d'abord la prestigieuse école Lesage puis l'école supérieure des arts appliqués Duperré dans laquelle elle obtient l'équivalent d'un Diplôme des Métiers d'Art.

Aujourd'hui, cette solide formation, son talent et son imagination lui permettent de travailler régulièrement pour des maisons de haute couture et ateliers de prêt-à-porter de luxe. Mais également et surtout de travailler son art en préparant des concours et des expositions au cours desquels elle présente

ses propres créations, souvent oniriques, dans lesquelles les émotions ont toute leur place. Ces deux manières d'aborder la broderie lui assurent de pouvoir développer sa technique et de laisser libre cours à sa créativité. À l'occasion des 24 heures de l'art, Caroline Donnadiou a présenté une exposition de ses créations, qu'elle a mises en parallèle avec des photographies de cinéma. Un travail remarquable et particulièrement émouvant.

Pour celle qui aime mélanger les matières, les textiles, travailler en résidence entourée par d'autres artistes est source d'inspiration, d'échanges propices à la création. Elle nous confie même n'être qu'au début de son art et être en apprentissage continu. Des milliers de points existent dans l'art de la broderie. De fil en aiguille, Caroline Donnadiou, les découvre et les met au service de son art.

Pour la rencontrer et découvrir son art, contacter la par mail glachka@hotmail.fr

Brèves en ville!

Bla bla thé autour d'un café

Vous avez des projets ? des idées ? Vous souhaitez en discuter ? ou simplement rencontrer d'autres habitants ? Depuis décembre dernier, la Maison de l'Education, des Loisirs et de la Culture vous accueille à l'occasion d'un nouveau rendez-vous hebdomadaire, Bla bla thé, pour partager ensemble des moments conviviaux, créatifs ou encore de détente. À vous de vous approprier ce temps propice à la rencontre et à la découverte de l'autre, d'y participer au gré de vos envies.

Ouvert à tous. Entrée libre. Tous les Mardis de 8 h 45 à 10 h 30 à la MELC 64, boulevard des Chasseurs. Plus d'informations : 01 30 27 30 90

Remise des colis gourmands



Les séniors courdimanchois se sont vus remettre par la Mairie le traditionnel colis gourmand de fin d'année. Une vingtaine de participants a été accueillie à l'Hôtel de Ville par l'Adjointe au Maire, Isabelle Thenon, déléguée au lien intergénérationnel, qui a souhaité faire de ce rendez-vous un temps de discussion, d'échange et parfois même de rencontre.

Prochain rendez-vous, le jeudi 28 janvier pour la galette citoyenne des séniors.

Kenza Mellul, 16 ans et déjà championne de Golf

LOISIRS



Courdimanchoise depuis toujours, la très talentueuse et jolie Kenza Mellul s'est essayé pour la première fois au golf à l'âge de 6 ans. Elle en a 16 aujourd'hui et poursuit son rêve puisqu'après un passage au golf de Cergy, elle est désormais licenciée au golf du Prieuré dans les Yvelines. Discrète et travailleuse, Kenza est classée 93^e au mérite Amateur Femmes, et 23^e jeune Fille au niveau national.

Comme toutes les jeunes filles de son âge, quand elle ne s'entraîne pas, Kenza aime aussi s'amuser, se détendre et est décrite par son entourage comme très joyeuse avec un sacré caractère.

Côté études, Kenza, qui a suivi toute sa scolarité à Courdimanche, d'abord à l'école de la Louvière puis au collège Sainte Apolline, est aujourd'hui en 1^{re} ES au lycée

Jules Verne. Pour la suite, son excellent niveau sportif (INDEX 2.5 pour les amateurs) lui a d'ores et déjà permis d'être contactée par des universités américaines dans le but de la voir intégrer un de leurs programmes de sport étude dans un ou deux ans si elle le souhaite.

Son palmarès cette saison

- 18^e lors du Championnat de France Dames à Amiens
- 29^e, lors du Championnat de France minimes à Bordeaux
- 52^e (sur 96) lors des Internationaux de France à Morte-fontaine,
- 1^{re} du Grand Prix du Raray
- 2^e du Grand Prix du Lys Chantilly

Bravo à Kenza pour ces très belles performances. Nous lui souhaitons un avenir radieux et de nombreux succès.

Mutualiser pour être mieux couvert

POUVOIR D'ACHAT

Alors que la mutuelle entreprise devient obligatoire dès le 1^{er} janvier 2016, la ville maintient son engagement de proposer un partenariat avec une complémentaire santé afin d'améliorer la couverture de ses habitants.

Après avoir sollicité les courdimanchois par l'intermédiaire d'un questionnaire (magazine de septembre et site internet) sur l'intérêt de favoriser l'accès à une mutuelle, la ville s'est rapprochée de plusieurs complémentaires santé auprès desquelles elle a souhaité négocier des contrats avantageux.

Près de 120 questionnaires ont été renvoyés et les réponses ont permis de clarifier les besoins permettant de proposer des prestations au plus près des attentes de chacun.

Une mutuelle de qualité pour tous et accessible à tous, voilà comment la Municipalité a souhaité ce projet. L'occasion est donnée aux Courdimanchois d'interroger à nouveau leur complémentaire santé et de la comparer avec cette nouvelle option. Pour les plus démunis, les foyers les plus modestes et les personnes âgées, ce projet leur permettra d'être couverts ou mieux couverts : « La mutualisation permet d'obtenir un partenariat exigeant en matière de prestation et de rembourse-

ment. Car ce sont ces critères qui conditionnent l'accès aux soins » précise Yves Ripoché, l'adjoint aux finances.

Etre couvert, être bien protégé

« Nous savons que les tarifs proposés peuvent en effet empêcher certaines familles d'accéder à une couverture santé efficace, ou qu'ils empiètent largement sur leur budget. C'est pour améliorer leur pouvoir d'achat et pour lutter contre le recul des complémentaires santé que nous avons souhaité développer ce partenariat. Le nombre d'habitants non couverts par une mutuelle est important, le questionnaire a bien soulevé cette tendance » souligne Elvira Jaouen Maire de Courdimanche. Le partenariat est en cours de conventionnement. La Ville a demandé à la complémentaire santé de tenir des permanences courant janvier pour être en parfaite adéquation avec les besoins des habitants.

*Yves Ripoché,
Adjoint chargé
des finances
publiques et
du pouvoir
d'achat*



Une brouette électrique pour un amoureux de la terre

CADRE DE VIE



Michel Pognot fêtera ses 86 ans en février prochain et continue à cultiver son jardin ou plus exactement son potager, ses volailles et ses arbres fruitiers.

Installé à Courdimanche rue Raymond Berrivin depuis 1947 alors que sa femme y est née en 1929, Michel Pognot a l'habitude de se rendre à pied dans son jardin, chemin de la vieille rue, souvent accompagné de sa brouette. Contremaître chez Renault dans les usines à Flins pendant 30 ans, Michel avait grand besoin de ce bol d'air frais que lui procurait et lui procure encore son jardin. Très en forme mais confronté à des problèmes de genoux qui l'empêchent de se déplacer sans l'aide d'une canne, ses enfants lui ont offert une brouette électrique pour lui permettre de continuer son activité de cultivateur, si chère à son cœur.

Le principe est simple : un moteur électrique et des freins à disque pour transporter jusqu'à 120 Kg sur une pente à 20 % sans aucune difficulté.

Joindre l'utile au développement durable

Coup double pour celui qui a été pendant 25 ans Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, à la voirie et aux travaux, puisqu'en plus d'être un cadeau particulièrement utile, il est aussi très respectueux de l'environnement. Michel nous livre qu'après deux mois d'utilisation, il est conquis et que, grâce à la brouette, il remonte très régulièrement la rue jusqu'au centre très facilement et sans supporter le poids de sa récolte.

Personnage local bien connu des Courdimanchois, Michel Pognot, toujours très investi dans la vie municipale, livre bien volontiers ses secrets de cultivateur : Allez donc à sa rencontre dans son jardin !

L'autopartage pour tous

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Créé en 2011 à l'initiative de citoyens Cergy-Pontains, le projet d'autopartage « Auto2 » répond aux besoins de mobilité des habitants en proposant aux personnes qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas disposer d'une voiture personnelle de mutualiser l'usage d'un véhicule.

Dès son lancement, Auto2 a fait partie du réseau coopératif d'entreprises d'autopartage CITIZ.

Le réseau Citiz souhaite aujourd'hui intégrer dans la flotte d'autopartage un véhicule adapté au transport des personnes à mobilité réduite. Certains réseaux CITIZ en France (Lille, Lyon, Bordeaux...) proposent ce genre de véhicules à la location depuis déjà quelques années. En revanche, ce sera une première en Île-de-France.

Acquérir un véhicule adapté représente un surcoût important. Une campagne de financement participatif à hauteur de 8000 € a été lancée pour financer ce projet et ainsi proposer ce véhicule à la location aux mêmes tarifs que des véhicules de gamme équivalente.

Pour participer, rendez-vous sur le lien <http://www.kisskissbankbank.com/un-vehicule-en-autopartage-a-cergy-pontoise-pour-les-personnes-a-mobilite-reduite>. Cliquez sur « Soutenir ce projet », inscrivez le montant de votre contribution et la contrepartie que vous souhaitez obtenir en échange et validez votre versement. Le 20 mai 2015, cette démarche du Réseau Citiz a reçu le prix « Changer la vie » décerné par le Comité national Coordination Action Handicap.

Brèves en ville!

Banquet des séniors



Samedi 12 décembre a eu lieu le traditionnel repas de Noël des séniors. Ouvert à tous les Courdimanchois de plus de 65 ans, ce rendez-vous a rencontré un grand succès cette année encore puisque une centaine d'habitants y ont participé seuls ou accompagnés. Organisé dans un cadre festif au Golf de Cergy, les invités ont profité d'un chanteur et d'un musicien, tous deux professionnels, qui ont animé cette journée de Noël avant l'heure. Au programme, chants de Noël bien sûr mais aussi des chansons à la demande interprétées par les deux artistes présents qui se sont bien volontiers prêtés au jeu de l'improvisation. Mais aussi de la danse, puisque les derniers ont quitté la piste aux alentours de 17 H 30. Ce temps fort d'échange est aussi l'occasion pour la Municipalité de remercier les séniors pour leur implication et leurs expériences partagées sur le territoire.

Une nouvelle pizzeria au village

Mohamed Elwa a installé et ouvert depuis quelques mois son restaurant au 13 rue Raymond Berrivin au Village.

Ce restaurateur vous accueille du lundi au dimanche de 11 h à 14 h et de 18 h à 23 h (sauf le dimanche midi) dans une ambiance chaleureuse.

Sur place, à emporter ou en livraison, pizzas, pâtes, salades, grillades seront cuisinées à la demande spécialement pour vous.

Nous lui souhaitons le bienvenue.

Tél. : 01 34 42 52 40



Vivre en ville

COURDIMANCHE
infos

En direct

Au Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni le 16 décembre dernier. Le compte rendu est consultable sur www.ville-courdimanche.fr

Suite à la démission d'Anne Claire Le Bolloch, il a été procédé à l'installation d'un conseiller municipal et à l'élection d'un adjoint (cf page 9).

Ont été votés à la majorité :

- La délégation au maire pour l'attribution de subventions
- Le recrutement d'agents vacataires
- L'affectation définitive du résultat de l'exercice 2014
- L'approbation d'une décision modificative au budget 2015 d'un montant de 42 603,13 €

Ont été votés à l'unanimité :

- La mise à jour du tableau des effectifs
- La gratification des stagiaires
- La nouvelle répartition de l'enveloppe financière allouée par la CACP à la Ville dans le cadre du contrat de territoire. Il a été proposé d'ajouter des opérations telles que des investissements dans les écoles (extension d'une salle de restaurant, changement des luminaires et câblage informatique...) ou encore des travaux dans la Ferme Cavan (création d'ateliers d'artistes, travaux de toiture...), dans des équipements sportifs de la ville et ainsi que la sécurisation des sites.
- Les nouvelles orientations relatives à l'accompagnement financier des clubs labellisés par la CACP et le maintien de l'attribution de compensation
- Le transfert de la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés à la CACP
- L'accord de principe pour le renouvellement du contrat enfance jeunesse

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 28 janvier à 20 h 30 à l'Hôtel de Ville.

Calcul du quotient familial

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Afin de bénéficier en 2016 d'une tarification des services (restauration scolaire, accueil périscolaire, crèche, centre de loisirs...) adaptée à vos revenus, il est nécessaire de faire calculer votre quotient familial avant le 31 janvier 2016. Rendez-vous à la MELC afin de connaître votre quotient.

Des démarches facilitées

Depuis l'année dernière, vous n'avez plus à fournir de photocopies des documents nécessaires au calcul du quotient familial. Seuls les originaux seront à présenter.

Pour connaître la liste des documents à fournir, connectez-vous sur le site internet de la Ville, ou contactez l'accueil de la mairie ou le service des régies à la MELC.

Comment faire calculer votre quotient ?

Les démarches sont à effectuer auprès du service des régies situé à la MELC (64 bd des Chasseurs), toute la semaine, sauf lundi et jeudi matin).



Sûr, simple et pratique : pensez au prélèvement automatique !

Afin de régler facilement vos factures, vous pouvez remplir le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique disponible auprès du service des régies ou sur le site de la Ville (ou envoyé directement à votre domicile).

Le prélèvement automatique sera effectif à compter du mois suivant celui de la réception de l'autorisation de prélèvement. Vous recevrez une facture mensuelle qui vous permettra de vérifier la conformité de la facturation avec les services rendus

Lumières d'hiver



Pour fêter le 5000^e point d'éclairage public rénové à Cergy-Pontoise, la Communauté d'agglomération illumine le cœur du quartier du Grand Centre du 19 décembre au 4 janvier

En février 2014, débutait un immense chantier : la rénovation totale du réseau d'éclairage de Cergy-Pontoise (voir encadré). Presque deux ans plus tard, la Communauté d'agglomération a souhaité fêter une étape symbolique de cette vaste entreprise : le remplacement du 5000^e « point lumineux ». Pour ce faire, elle a choisi d'illuminer, pendant les fêtes, le cœur du Grand Centre. Cette manifestation, intitulée Lumières d'hiver, se déroulera du 19 décembre au 4 janvier. Durant quinze jours, des sapins illuminés de toutes tailles et de tous styles, dont un grand sapin naturel de 8 mètres de haut, vont dessiner un chemin de lumières depuis l'esplanade de la gare de Cergy-Préfecture, en passant par la place Charles de Gaulle, la place de la Fontaine et l'Hôtel d'agglomération.

Un quartier à l'aube de grandes transformations. Ce n'est pas par hasard que la Communauté d'agglomération a choisi le Grand Centre pour cet événement. Entre la rénovation des 3 Fontaines qui débute, celle de la Tour bleue qui démarrera en janvier et la restructuration complète du pôle gare Cergy-Préfecture à l'étude, le Grand Centre est à l'aube de grandes transformations. Le projet de rénovation du quartier, qui englobe toutes ces opérations et d'autres à venir, n'a

qu'un but : en faire un centre d'agglomération vivant, dynamique et attractif.

Un chantier qui avance

Le 28 juin 2013, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise concluait un partenariat public-privé avec le groupement d'entreprises Cylumine afin de procéder à la rénovation complète de près de 600 km de réseaux d'éclairage public et au remplacement de plus de 21 000 points lumineux. Ce contrat, signé pour une période de 18 ans et pour un montant global de 120 millions d'euros HT, prévoit que l'essentiel des travaux soit réalisé dans les 5 premières années du partenariat. Fin 2015, après 2 ans d'intervention, 5 000 points d'éclairage publics auront été remplacés, conformément au planning initial.



Le gaspillage alimentaire pesé dans les écoles

DÉVELOPPEMENT DURABLE

En France, chacun d'entre nous jette 20 à 30 kg de nourriture par an, dont 7 kg encore emballés. Ce gâchis cause une perte de plus de 400 euros par an et par foyer. Et un coût total, dans l'Hexagone, oscillant entre 12 et 20 milliards d'euros. Aussi est-il urgent de changer nos comportements.

Dans le cadre du plan local de prévention des déchets, la Municipalité s'investit durablement dans la réduction des déchets collectifs et individuels. Elle a permis depuis 2013 à des familles de devenir foyers tests en mettant à leur disposition des lombricomposteurs, des composteurs et des poulaillers. Le projet « Incroyables comestibles » porté par la Ville et les habitants a également permis aux enfants du centre de loisirs des Croizettes de peser leurs déchets alimentaires et d'en donner la majorité aux poules installées dans le poulailler du centre de loisirs, créé à cette occasion.

La Municipalité souhaite aller plus loin dans la démarche en proposant aux parents d'élèves et à leurs enfants de s'investir dans la réduction des déchets et la lutte contre le gaspillage dans le cadre des ruches citoyennes. Depuis septembre 2015, les agents de la restauration scolaire ont ainsi pris l'habitude de peser les déchets alimentaires et non alimentaires restés sur les plateaux des enfants. Depuis le début de l'année, les enfants jettent entre 40 et 120 gr de produits alimentaires et 50 gr de déchets non alimentaires. Ces chiffres serviront de base de travail dans le travail de sensibilisation autour de ces questions et dans la recherche commune de solutions.

L'objectif à terme est évidemment de voir une réelle réduction des déchets alimentaires mais également une modification profonde des comportements face à la consommation et au gaspillage



Gestes utiles

13

COURDIMANCHE
infos

Transfert de la collecte des déchets ménagers à la Communauté d'agglomération

SERVICE PUBLIC

Le Conseil communautaire a voté à l'unanimité le 15 décembre dernier le transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers à compter du 1er juillet 2016.

C'est en effet la Loi NOTRe Nouvelle organisation territoriale de la République qui fixe - au plus tard le 1er janvier 2017 - le transfert de la compétence « Collecte des déchets ménagers et assimilés » aux Communautés d'Agglomération.

Le Conseil Municipal de Courdimanche du 16 décembre a donc été appelé à se prononcer sur le projet de transfert de la compétence « Collecte des déchets ménagers et assimilés » à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, anticipé au 1^{er} juillet 2016.

Conserver et améliorer la qualité de service

La décision de mutualiser la gestion de cette compétence a plusieurs objectifs :

- optimiser les moyens techniques et améliorer la qualité du service rendu aux habitants à coûts maîtrisés (réduire les tonnages gérés, maximiser les recettes de valorisation : soutiens des éco-organismes et revente des matériaux...)
- garantir la qualité du service de proximité
- favoriser une meilleure performance du tri, réduire la quantité des déchets collectés et assurer une valorisation optimale.

- s'adapter à l'évolution des normes environnementales pour atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement.
- respecter les enjeux de développement durable.

Propreté et financement public

La TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) finance le traitement et la collecte des déchets des ménages.

Les dépôts sauvages ne sont pas concernés par ce financement (leur ramassage relève du pouvoir du Maire au titre du maintien de la propreté et de la salubrité) ainsi que les déchets assimilés (déchets des entreprises et des administrations).

Aucun coût supplémentaire pour la commune

Le transfert de compétence : quel impact pour les communes ?

L'affectation de la TEOM à la CACP est neutre sur le plan budgétaire pour les communes.

La Communauté d'Agglomération détient déjà cette compétence pour l'ensemble de son territoire. L'anticipation du calendrier au 1^{er} juillet 2016 permet en outre d'assurer la continuité des marchés actuels de prestations et de tenir compte des délais nécessaires pour la préparation et l'attribution du nouveau marché.



Pharmacies de garde de jour

JANVIER

Dimanche 10, **Pharmacie Kennedy**
avenue Kennedy, Pontoise

Dimanche 17, **Pharmacie Étoile**
Centre cial « 3 fontaines »
Cergy - Grand centre

Dimanche 24, **Pharmacie Guiot**
37 rue Aristide Briand, Osny

Dimanche 31,
Pharmacie des Trois Gares
2 place des 3 Gares, Cergy le Haut

FÉVRIER

Dimanche 7, **Pharmacie de la Bussie**
place de la Bussie, Vauréal

Dimanche 14,
Pharmacie de la Louvière
17-19 chemin des cygnes
Courdimanche

Dimanche 21, **Pharmacie Kennedy**
avenue Kennedy, Pontoise

Dimanche 28, **Pharmacie du Mail**
34 rue du Mail
Saint-Ouen-l'Aumône

MARS

Dimanche 6, **Pharmacie Kennedy**
avenue Kennedy, Pontoise

Dimanche 13,
Pharmacie des Merisiers
Centre Cial « Champion »
Jouy le Moutier

Pour connaître les pharmacies de garde disponibles, contactez l'Hôtel de police de Cergy au :
01 34 43 17 17

Attention aux arnaques

Des cartons publicitaires vous sont distribués et tentent de faire croire à leur caractère officiel en mêlant les numéros des dépanneurs à ceux des administrations. Ces dépliants ne sont absolument pas officiels et sont souvent l'œuvre de professionnels peu scrupuleux. Pour trouver un professionnel de confiance, mieux vaut vous renseigner autour de vous, ou interroger la Chambre des Métiers ou votre assureur.

Renseignements
Direction Départementale de la Protection des populations
Tél. : 01 34 25 45 00
ddpp@val-doise.gouv.fr

Que faire de vos sapins ?

ECOCITOYENNETÉ

La collecte des déchets végétaux a lieu tous les mercredis matin, vous pouvez à cette occasion, dès les mercredi 5 janvier déposer vos sapins pour qu'ils soient collectés et traités.

Le dépôt de sapin sur le trottoir n'est possible qu'à partir de la veille au soir du jour de collecte. Merci de respecter ces consignes et de laisser libre l'accès aux espaces publics.

Vous pouvez acheter et utiliser un sac à sapin disponible dans toutes les grandes surfaces, magasins de bricolage, jardinerie, fleuristes et pépiniéristes au profit de l'association handicap international qui aide les personnes à mobilité réduite. Si vous ne disposez pas de sac à sapin, vous pouvez faciliter la collecte en le ficellant.

Vous pouvez également déposer vos sapins directement à la déchèterie de Cergy-le-Haut, rue des Abysses (01 34 46 09 74).

Pour rappel, le ramassage des encombrants a lieu tous les 4^e jeudis du mois. Pour connaître la liste des objets qui peuvent être collectés par ce biais, rendez-vous sur le site de la Ville.



Le carnet

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Giulia JEAN-ELIE, le 13 août
Noham FOURNIER, le 16 août
Louis LAINÉ, le 18 août
Nadir MAHROUK, le 16 août
Belqis SAYAH, le 20 août
Anaë NOGNAGA, le 23 août
Eliott SABBAGH, le 28 août
Gabriel MIROSLAW, le 29 août
Rebecca HATTON-LAGANIÈRE, le 02 septembre
Eva MARÉCHAL VASSEUR, le 03 septembre
Nathan PARQUET, le 06 septembre
Elise DELAMARE, le 08 septembre
Izaak GASMI, le 10 septembre
Annah BA, le 17 septembre
Dylan CHOCHON, le 18 septembre
Irina CHOCHON, le 18 septembre
Kylian CHOCHON, le 18 septembre
London TRAORÉ LEBÈGUE, le 20 septembre
Kendric DELGADO, le 21 septembre
Mélinda FONTE FRAYÉ, le 24 septembre
Jules ROZÉ, le 25 septembre
Nellya NGO, le 30 septembre
Manelle JERNISSI, le 12 octobre
Isalys MERLET, le 12 octobre
Assia SOW ROYER, le 16 octobre
Julie RICCI LACQUIERE, le 19 octobre
Messya NGOMA, le 20 octobre
Nayel COSSOU, le 21 octobre

Noham COSSOU, le 21 octobre
Djibril BENZINA, le 22 octobre
Arthur RAVOLET, le 26 octobre
Dinah ROUANE, le 27 octobre
Melissa GALMARD, le 01 novembre
Mathew DAMOISEAU, le 03 novembre
Justine POISON, le 10 novembre
Shaïne LONGEARD, le 13 novembre
Souleyman BOUAÏCHE, le 14 novembre
Adam MOBDI, le 17 novembre
Kamil MOBDI, le 17 novembre
Selma YAHIAOUI, le 18 novembre
Ymran BENNOUH, le 19 novembre
Adam REY, le 26 novembre
Alexis TURPAIN, le 27 novembre
Louane AUBERT, le 28 novembre
Ethan Leroux, le 5 décembre
Laélia Carpaye, le 6 décembre
Yasmine Elaydi, le 8 décembre

MARIAGES

Julien COUTINHO et Adeline DANET, le 29 août
Guillaume MANCIN et Jessica NIRPOT, le 29 août
Ludovic LABBÉ et Céline DOMERGUE, le 05 septembre
Benjamin PILET et Cécile LORETTI, le 12 septembre
Samuel PLETAIN et Arielle PETTITT, le 24 octobre
Franck CIVIDINO et Clothilde CORIDON, le 14 novembre

DÉCÈS

Hermann MEURER, le 06 septembre
Charles BIBAS, le 17 septembre
Dylan CHOCHON, le 20 septembre
Fernande CHOURLET veuve BIBAS, le 6 octobre
Brigitte LABOURÉ-TUAL épouse VEDOVATO, le 29 octobre
Gérard Maître, le 14 décembre

ERRATUM

Nous avons oublié d'annoncer la naissance d'Aaron Raviat Cohen qui aura 2 ans dans quelques semaines. Le voici en photo. Toutes nos excuses à Aaron et à sa famille.



Aaron Raviat Cohen
Né le 17 février 2014

Expression(s) politique(s)

LE DÉBAT

Une participation citoyenne

Vous avez été plus de 47,92 % soit 1108 courdimanchois à porter vos suffrages pour la liste du Rassemblement et du progrès conduite par Claude Bartolone. C'est un résultat qui témoigne de votre confiance et de la reconnaissance du travail accompli sur la Ville. Même si les franciliens ont fait le choix de l'alternance, réélue conseillère régionale d'Île-de-France, Elvira Jaouën Maire de Courdimanche continuera à défendre les intérêts de la ville comme elle le fait depuis 2010 sur des sujets de proximité qui vous concernent : les transports, l'emploi, la culture, les lycées...

Ce résultat dans notre ville est une motivation d'autant plus forte qu'en situation de crise et dans un contexte particulièrement difficile, ce score démontre que les Courdimanchois se sont mobilisés pour rappeler des valeurs de citoyenneté qui leur sont chères et qui nous rappellent ce que nous devons combattre pour la défense de la République : l'obscurantisme et le repli sur soi. La clé de la lutte contre l'extrême droite c'est la confiance retrouvée des Français dans les politiques. Et c'est avant tout en associant les concitoyens que la confiance se reconstruit. A Courdimanche, nous voulons maintenir ce climat de confiance, nous voulons plus que jamais donner leur chance à des citoyens engagés. Les résultats de ces dernières élections en témoignent : l'échange, le dialogue et l'écoute sont la pierre angulaire de notre engagement ; ces quelques mots nous galvanisent et nous laissent à penser que la plus belle façon de faire de la politique c'est avant tout de la faire ensemble, en laissant la parole aux habitants, en mettant la décision publique dans les mains des concitoyens.

Les élus de la majorité municipale
« Une énergie durable »

Nous vous souhaitons à tous, votre famille, vos proches de bonnes fêtes et une excellente nouvelle année 2016.

Qu'elle vous apporte joie, bonheur, santé, prospérité et paix, loin des conflits et des drames.

Vous pouvez visiter notre blog: courdimanche-et-bien-plus-encore.over-blog.com

Le groupe « Courdimanche et bien plus encore »

La vendeuse

Notre ancienne gare a 100 ans et Mme Jaouën a décidé de la vendre ! Pourquoi amputer la ville d'une partie de notre patrimoine ?

La gare a résisté à tout : destruction de ses voies, constructions avoisinantes...mais pas à la frénésie de vente de la majorité municipale. En 7 ans c'est plus de 3 millions d'euros d'actifs de la ville vendus et ce n'est pas FINI !

Pourquoi ne pas utiliser cette gare en tant que logement au profit des jeunes et des aînés.

Le groupe « Ensemble Relevons le Défi »

Elvira Jaouën,
Maire de Courdimanche
Conseillère régionale
Vice-présidente de la
Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
et le **Conseil municipal** vous présentent leurs

Meilleurs **vœux**
Pour

2016

Courdimanche une ville connectée à ses habitants



COURDIMANCHE
www.ville-courdimanche.fr

